

Le journal du petit Ventabrennais

Rentrée scolaire 2024





Edito du Maire

Chers Parents,

C'est toujours un plaisir pour moi de vous présenter la nouvelle édition du "Petit Ventabrennais" pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Ce traditionnel journal est mis à votre disposition pour vous guider et vous informer sur les missions du service Enfance-Jeunesse de la commune. Que vous soyez un nouvel arrivant ou non, pouvoir trouver les informations clés et les réponses le plus simplement possible est essentiel pour un parent : activités, modes de garde, ou encore l'utilisation du Portail Famille.

A travers ce fascicule, vous pourrez découvrir l'accompagnement proposé pour le périscolaire et l'extrascolaire. Sans oublier le Portail Famille qui est un outil très utile, permettant de gérer l'administratif par internet, depuis votre domicile.

Utilisé par les parents comme par l'encadrement pédagogique, il facilitera considérablement les échanges.

Le service Enfance-Jeunesse s'évertue à offrir un encadrement ludique et bienveillant aux enfants, notamment par le biais des activités, jeux et ateliers en lien avec les valeurs que nous souhaitons transmettre : la tolérance, le partage, la sensibilisation à la nature, ...

Grâce à ce journal et au Portail Famille, le service Enfance-Jeunesse se tient à votre disposition pour vous accompagner et proposer des solutions adaptées à vos enfants.

Soyez assurés que nous veillons à rendre la vie de nos petits Ventabrennais la plus agréable possible.

Sincères salutations.

Frédéric Vigouroux

Frédéric Vigouroux
Maire de Ventabren



Organisation de la semaine



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

7h30–8h15	8h30–11h30	11h30–13h30	13h30–16h30	16h30–17h30	16h30–18h00	18h–18h30
Accueil matin	Temps scolaire	Restauration et Animations	Temps scolaire	Garderie détente et goûter (TEMPS 1)	Goûter puis ateliers périscolaires (TEMPS 2)	Accueil du soir et activités libres (TEMPS 3)

Les services d'animation périscolaire proposent des activités variées et laissées au libre choix des enfants. Ces activités sont maintenues le matin de 7h30 à 8h15, entre 11h30 et 13h30, et le soir de 16h30 à 18h30.

A l'issue de la classe de 16h30, la municipalité assure un service de garderie jusqu'à 17h30, encadré par du personnel municipal et des animateurs (Temps 1).

Entre 16h30 et 18h00 (Temps 2), les enfants inscrits aux ateliers périscolaires choisissent parmi de nombreuses activités celle qu'ils ont envie de suivre. Ces ateliers sont organisés par cycle, entre chaque période de vacances scolaires. Les études sont assurées par les enseignants, au même tarif que l'atelier périscolaire.

Les enfants ont la possibilité d'être récupéré à tout moment entre 16h30 et 17h30 (Temps 1) et entre 18h00 et 18h30 (Temps 3).

En revanche, pendant l'atelier périscolaire de 16h30 et 18h00 (Temps 2), aucun départ n'est possible, l'enfant devant participer à l'activité complète sur toute la durée de son inscription.

En maternelle, les départs restent échelonnés de 16h30 à 18h30, pour permettre aux plus petits de quitter l'école à tout moment.

Mercredi

7h30 – 9h00	9h00 – 16h30	16h30 – 18h30
Accueil échelonné	Centre de loisirs	Départ échelonné

Les enfants inscrits à la journée aux ACM (Accueil Collectif de Mineurs) (centre de loisirs) sont encadrés par les animateurs diplômés de la structure.

Les inscriptions aux Centres de loisirs restent limitées au nombre de places admises par le règlement interne de chaque structure et règlementées par le SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).

Accueil et activités périscolaires



Plus qu'un mode de garde, l'accueil périscolaire est un lien important entre la maison et l'école, et permet de mettre en œuvre la politique éducative et pédagogique de la commune, autour de l'enfant et de sa famille.

Les réservations périscolaires se feront sur une seule période (année scolaire), elles seront modifiables jusqu'au mercredi minuit pour la semaine suivante (en dehors du Temps 2 non modifiable).

Horaires et Lieux

Où déposer et venir récupérer vos enfants ?

Groupe scolaire E. Peisson :

Horaires	Maternelle	Elémentaire
Accueil matin : 7h30-8h15	Ecole maternelle	Centre de loisirs
Accueil après-midi : 16h30-17h30	Ecole maternelle Sortie échelonnée possible entre 16h30 et 18h30	Ecole élémentaire
Ateliers périscolaires / étude : 16h30-18h00		Pas de sortie possible
Fin des activités : 18h00		Ecole élémentaire
Accueil soir : 18h00-18h30		Centre de loisirs

Groupe scolaire J. D'Ormesson :

Horaires	Maternelle	Elémentaire
Accueil matin : 7h30-8h15	Centre de loisirs	Centre de loisirs
Accueil après-midi : 16h30-17h30	Centre de loisirs	Centre de loisirs
Ateliers périscolaires / étude : 16h30-18h00		Pas de sortie possible
Fin des activités : 18h00		Centre de loisirs
Accueil soir : 18h00-18h30		Centre de loisirs

Activités

Pendant l'accueil du matin, les animateurs ont pour rôle principal d'être à l'écoute des familles et de préparer les enfants à leur journée d'école. Ainsi, différentes activités et jeux leur sont proposés ou mis à disposition.

Pour la sécurité de vos enfants, ils doivent être accompagnés par une personne majeure le matin entre 7h30 et 8h15. **L'enfant ne passe sous la responsabilité de la commune que lorsque celui-ci est remis à un animateur dans la structure, et non pas lorsqu'il est déposé devant la structure.**

Pendant la pause méridienne (11h30-13h30), les enfants sont orientés en fonction de leur âge et de l'organisation interne.

En dehors du temps de restauration, de nouvelles activités sont proposées aux enfants, en libre accès et libre choix.

- En maternelle, les ATSEM et animateurs proposent des ateliers basés sur un projet pédagogique défini et élaboré en début d'année.

- En élémentaire, des animateurs diplômés proposent un panel d'activités variées favorisant l'épanouissement individuel et collectif des enfants.

L'accueil de l'après-midi (Temps 1) est un temps récréatif dédié au goûter, à la détente et aux jeux libres.

Pendant le temps d'atelier périscolaire (Temps 2), les ATSEM, animateurs et intervenants (éducateurs sportifs, professeurs des écoles, associations, partenaires professionnels extérieurs...) ont pour rôle principal d'être à l'écoute des besoins des enfants en fonction de leur âge. Ainsi, différentes activités mais aussi des coins calmes leurs sont proposés.

- En maternelle, les enfants bénéficient de plusieurs ateliers adaptés en fonction de la météo, de la saison, et de leurs envies !
 - Liste des activités, laissées au libre choix de l'enfant : parcours vélo/trottinette, théâtre et marionnettes, bibliothèque, lecture de contes, jeux sportifs, éveil sensoriel, jeux de société, travaux manuels, atelier création et recyclage, art visuel, danse et théâtre, modelage, éveil au chant, jardinage, espace cocooning...
- En élémentaire, les enfants ont également la possibilité de participer aux différents ateliers, organisés par cycle, entre chaque période de vacances scolaires.

Durant le mois de septembre, l'inscription aux ateliers périscolaires de 16h30 à 18h00 (Temps 2) reste modifiable, en demandant votre modification par la messagerie du portail famille, afin que les enfants testent les différents ateliers en association avant de faire leur choix.

Cela permettra également aux parents de s'organiser et de réajuster les options choisies, en fonction des activités extrascolaires de l'enfant, dont les inscriptions se feront lors du Forum des Associations.

A compter du mois d'octobre, les réservations faites sur le temps d'atelier périscolaire (Temps 2) ne seront plus modifiables et valable pour l'année.

Pour les changements de situation exceptionnels vous devrez faire une demande via la messagerie du portail Famille, la modification sera étudiée en fonction des places disponibles.

- Liste des activités, laissées au libre choix de l'enfant : bibliothèque, activités et jeux sportifs, atelier création de jeux de société et ludothèque, travaux manuels et arts plastiques, peinture, éveil musical, jardinage, atelier créatif à partir de matériaux de recyclage, espace détente... le planning d'activités est modifiable en fonction des envies et besoins des enfants.
- Les ateliers conventionnés avec les associations sont proposés sur place pendant le temps périscolaire : **communiqués lors du forum des associations**
Ces ateliers ne doivent pas être réservés sur le Portail, l'inscription se fait directement auprès des associations. En revanche, s'ils sont suivis de l'accueil du soir de 18h00 à 18h30, cette dernière prestation doit être réservée.
- Les heures d'études surveillées doivent permettre aux élèves de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons dans le calme, l'enseignant apportant à la fois un soutien pédagogique et une aide méthodologique. Par souci d'efficacité, chaque enseignant volontaire ne pourra accueillir que 10 élèves, priorité au CM2 et CM1. La liste vous sera communiquée par les enseignants. **La prestation doit faire l'objet d'une réservation et sera facturée au même tarif qu'un atelier périscolaire (Temps 2).**
 Une communication spécifique à ce sujet sera faite à la rentrée.

Pendant l'accueil du soir (Temps 3), l'enfant est libre de choisir une nouvelle occupation entre les différents jeux mis à sa disposition ou un temps calme dans « l'espace cocooning » en maternelle, et dans « l'espace détente » en élémentaire.

Tarifs

Accueil matin 7h30-8h15	Activités midi 11h30- 13h30	Accueil après-midi 16h30-17h30 (T1)	Ateliers périscolaires 16h30-18h00 (T2)	Accueil soir 18h00-18h30 (T3)	Dépassement horaire au 3 ^{ème} retard constaté pendant l'année scolaire
Tarif unique 1.20 €	Gratuit	Tarif unique 1.20 €	Tarif unique 3.00 €	Tarif unique 1.20 €	Pénalité par enfant 12 €

NB : La présence d'un enfant sans inscription et/ou sans réservation entraînera l'application d'un tarif majoré : 1.20 € supplémentaire pour chaque temps d'accueil non réservé et pour les demandes hors délais.

La restauration



Une restauration collective de qualité

Les menus sont établis chaque mois par une diététicienne diplômée d'état. Ils sont affichés à l'école, publiés sur le site internet de la commune www.ventabren.fr, rubrique « Enfance-Jeunesse », sur le portail famille, disponibles au Pôle Enfance-Jeunesse et sur l'application Terres de cuisine.

Les repas intègrent des produits frais de saison, locaux et régionaux, garants d'une qualité optimale. Le BIO s'invite une fois par semaine à la table des enfants dans un repas complet et un repas végétarien une fois par semaine. Des animations et repas à thèmes sont également proposés chaque mois, tout au long de l'année scolaire.

Les repas sont organisés en self pour les élémentaires et servis à table pour les maternelles. Les services maternels sont multi-âges réunissant à la fois les petites, moyennes et grandes sections. Cette hétérogénéité favorise l'autonomie, la coopération et la responsabilisation.

Le service Restauration a lui aussi une mission éducative auprès de chaque enfant : sensibiliser au goût lors des repas, au respect mutuel et au respect des consignes.

Les demandes d'ajout de repas hors délai ne pourront être acceptées.

Un temps d'activités

En dehors du temps de restauration, le temps d'activités est dédié à la détente et aux jeux. Les ATSEM et animateurs proposent aux enfants de participer à différentes activités élaborées dans le cadre d'un projet pédagogique et auxquelles les enfants peuvent s'inscrire en libre accès.

Tarifs

Les tarifs du Restaurant scolaire sont modulés en fonction des revenus. Pour cela, une attestation CAF mentionnant le QF devra être fournie.

Pour pouvez aussi faire calculer votre Quotient Familial (QF) par le Pôle Enfance-Jeunesse.

Tranches de QF	Tarif en €
QF 0 - 1000	1.00
QF 1001 – 1500	4.07
QF 1501 et +	4.40
Elève allergique : P.A.I avec panier repas	0.50
Repas élève sans réservation : tarif majoré	5.50

Les Accueils de loisirs



Les Accueils de loisirs, ouverts à tous les enfants scolarisés, offrent un espace d'expression, de découverte et d'échange adapté au rythme des enfants.

Ils s'inscrivent dans la continuité éducative et met en place des activités qui favorisent l'épanouissement des enfants en collectivité.

Horaires

Le mercredi, les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30.

Pendant les vacances scolaires et les mercredis, les enfants doivent être accompagnés par une personne majeure le matin entre 7h30 et 9h00.

Le soir, les départs s'échelonnent de 16h30 à 18h30 au plus tard. Les enfants doivent être récupérés par une personne majeure ou ayant une autorisation écrite.

NB : Les Centres de loisirs sont fermés pendant les vacances de Noël et trois semaines en été. Les dates précises figurent sur le calendrier des inscriptions publié sur le portail famille / documents téléchargeables.

Inscriptions

Les inscriptions aux Centres de Loisirs se font sur le Portail Famille, accessible depuis le site internet de la commune www.ventabren.fr ou <https://portail-ventabren.ciril.net>.

Pour les familles n'ayant pas d'accès à internet, elles pourront effectuer ces démarches auprès du Pôle Enfance et Jeunesse.

⇒ Pour les vacances scolaires et les mercredis, les inscriptions se font en fonction du calendrier communiqué sur le portail famille et disponible au Pôle Enfance Jeunesse.

Ces inscriptions sont soumises à validation par la direction des Centres de Loisirs et sont définitives, aucune modification ultérieure ou remboursement ne seront possible conformément à l'article 7 du règlement intérieur.

Tarifs

Les tarifs des Centres de loisirs sont modulés en fonction des revenus.

Tranches de QF	Mercredi	Vacances scolaires			Dépassement heure du soir
		3 jours	4 jours	5 jours	
QF 0 - 400	7,00 €	19,00 €	25,00 €	31,00 €	Pénalité par enfant au 3 ^{ème} retard constaté pendant l'année scolaire : 12 €
QF 401 - 600	13,00 €	38,00 €	50,00 €	62,00 €	
QF 601 - 1000	15,00 €	44,00 €	57,00 €	70,00 €	
QF 1001 - 1500	18,00 €	52,50 €	68,00 €	82,00 €	
QF 1501 - 1800	21,00 €	60,00 €	75,00 €	88,00 €	
QF >=1801	24,00 €	70,00 €	92,00 €	110,00 €	

Formalités administratives



Réservations aux différents temps

Les réservations périscolaires, mercredis et vacances, se font en fonction du calendrier des inscriptions publié sur le Portail Famille/rubrique documents téléchargeables et mis à disposition au Pôle Enfance Jeunesse.

Toute présence d'un enfant sans réservation préalable, avec un dossier incomplet ou inexistant entraînera l'application d'un tarif majoré **SI** nous pouvons l'accueillir dans le cas contraire la famille devra le récupérer.

ATTENTION : Les réservations se font dans la limite des capacités d'accueil des structures ; une fois la limite atteinte, le service ne pourra plus accepter de demande de réservation.

Demande de modification

Les modifications de réservations périscolaires (restauration, accueil du matin, T1, et T3) seront enregistrées par les parents sur le Portail famille au plus tard le mercredi à minuit pour la semaine suivante.

ATTENTION : pas d'inscription hors délai

Afin d'assurer un encadrement sécuritaire, les demandes de modification hors délai sont à limiter aux urgences ou être très exceptionnelles. Elles doivent être envoyées par la messagerie du portail famille, avant 10h lorsque c'est pour le jour même.

La validation dépendra des places disponibles.

Ces modifications hebdomadaires ne seront toutefois pas possibles sur le temps d'atelier périscolaire (T2 : 16h30-18h00), où l'enfant s'engage à être présent sur toute la durée du cycle, hormis durant le mois de septembre, afin de laisser le temps aux familles de s'organiser. L'inscription étant à l'année, il sera possible de modifier, à titre exceptionnel et en fonction des places disponibles, en nous contactant, via la messagerie du portail et ce uniquement pendant les vacances scolaires.

Absences

Toute absence de l'enfant doit être signalée dans les meilleurs délais (avant 10h lorsque c'est pour le jour même) par la messagerie du Portail Famille, ou en l'absence d'accès internet auprès du Pôle Enfance Jeunesse.

Donnent droit à remboursement :

- Les absences justifiées par un certificat médical fourni dans les 7 jours calendaires suivant la reprise, avec application d'un délai de carence de 3 jours calendaires,
- Les absences du fait d'un enseignant non remplacé, d'une sortie scolaire, de classe de découverte, seront annulées par le service avant la facturation et sans démarche de la part des parents.

Transports scolaires



Notre commune bénéficie d'un ramassage scolaire pour les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires. L'itinéraire est flexible et peut être adapté en fonction des demandes et des besoins des personnes inscrites, dans la mesure où le nouvel arrêt peut s'intégrer au parcours existant et à la durée du trajet.

Sur chaque trajet, un accompagnateur (ATSEM) – est présent dans le bus avec les enfants.

ATTENTION : Un adulte devra obligatoirement accompagner l'enfant jusqu'à sa montée dans le bus et l'accueillir à son retour.

Inscriptions en ligne par lepilote.com - Coût : 60€/an

Ligne Pays d'Aix Mobilité n° 5400 - Ventabren Primaires et Maternelles



- | | | |
|-------------------------|-------------------|---|
| 1-Les Vences | 6- St Louis | 11-Sainte Michelle |
| 2-Les Peyres | 7-Les Batailles | 12-Les Claux |
| 3-L'Etoile | 8-Val Lourdes | 13-La Crémade |
| 4-Vignes Longues Hautes | 9-La Lecque | 14-Ecoles Peisson (maternelle et élémentaire) |
| 5-La Recense | 10-La Coopérative | |

JOURS DE FONCTIONNEMENT	HEURE DE DEPART DU BUS	ITINERAIRE – NOM DES ARRETS DE BUS
Lundi Mardi	Aller, départ de ligne : 07h45	Les Vences, Les Peyres, L'Etoile, Vignes Longues Hautes, La Recense, St Louis, Les Batailles, Val Lourdes, La Lecque, La Coopérative, Ste Michelle, Les Claux, La Crémade, Ecoles Peisson
Jeudi Vendredi	Retour : Dès la fin des cours	Ecoles Peisson, La Crémade, Les Claux, Ste Michelle, La Coopérative, La Lecque, Val Lourdes, Les Batailles, St Louis, La Recense, Vignes Longues Hautes, L'Etoile, Les Peyres, Les Vences

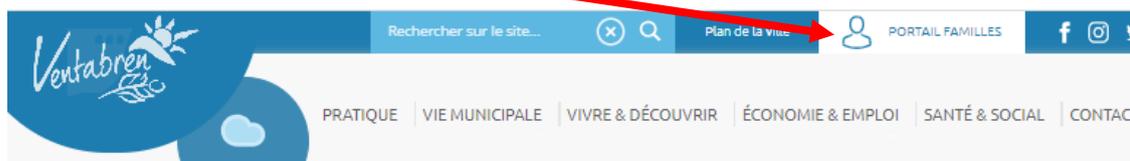
Pour tous renseignements complémentaires se rapprocher du Pôle Enfance et Jeunesse

Portail Famille : mode d'emploi

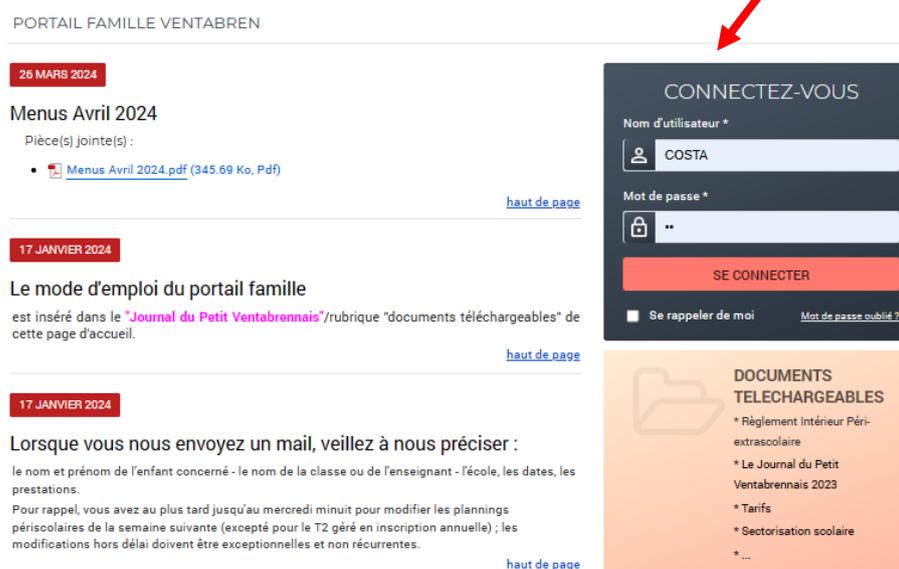


Connexion

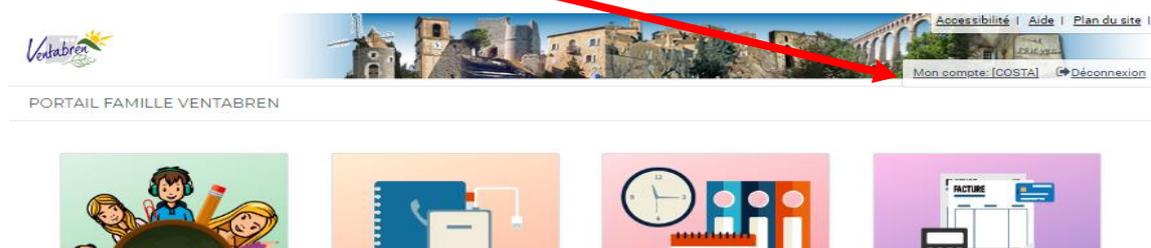
- ⇒ Connectez-vous sur le site de la commune : www.ventabren.fr, puis en haut à droite de votre écran cliquez sur « portail famille » ou par <https://portail-ventabren.ciril.net>
Enregistrez cette adresse dans vos favoris, pour un accès encore plus rapide.
Evitez de mettre un raccourci qui vous emmènerait directement dans votre espace personnel et vous priverait de l'accès aux informations et documents publiés en page d'accueil.



- ⇒ Connectez-vous avec l'identifiant et le mot de passe communiqués



- ⇒ Allez sur « mon compte »



Contrôlez votre adresse e-mail, pour nos futures communications.

Changez votre mot de passe, 6 caractères minimum, puis cliquez sur « Enregistrer ».

The screenshot shows a user account management interface for 'Ventabren'. The page is titled 'MES INFORMATIONS' and contains three main sections: 'MES DONNÉES PERSONNELLES', 'CHANGER MON ADRESSE E-MAIL', and 'CHANGER MON MOT DE PASSE'. A fourth section, 'ACCESSIBILITÉ MOBILE', is partially visible at the bottom. Red arrows point to the 'Adresse e-mail*', 'Ancien mot de passe*', 'Mot de passe*', and 'ACCESSIBILITÉ MOBILE' sections. The 'Adresse e-mail*' field contains 'enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr'. The 'Ancien mot de passe*' field is empty. The 'Mot de passe*' field is empty, with a note below it: '6 caractère(s) au minimum contenant 1 majuscule(s) et 1 caractère(s) non alphanumérique(s)'. The 'Confirmation du mot de passe*' field is empty. The 'ACCESSIBILITÉ MOBILE' section has a checked checkbox for 'Activer l'ergonomie mobile'. Each section has an 'ENREGISTRER' button.

Mon compte

Mes souscriptions

Mes consentements

ACCUEIL DOSSIER INSCRIPTIONS PLANNING FACTURATION MESSAGERIE ACTUALITÉS

MES INFORMATIONS

MES DONNÉES PERSONNELLES

Nom : COSTA

Prénom(s) : Murielle

Nom d'utilisateur : COSTA

CHANGER MON ADRESSE E-MAIL

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Adresse e-mail* : enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr

ENREGISTRER

CHANGER MON MOT DE PASSE

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Ancien mot de passe* :

Mot de passe* :

6 caractère(s) au minimum contenant 1 majuscule(s) et 1 caractère(s) non alphanumérique(s)

Confirmation du mot de passe* :

ENREGISTRER

ACCESSIBILITÉ MOBILE

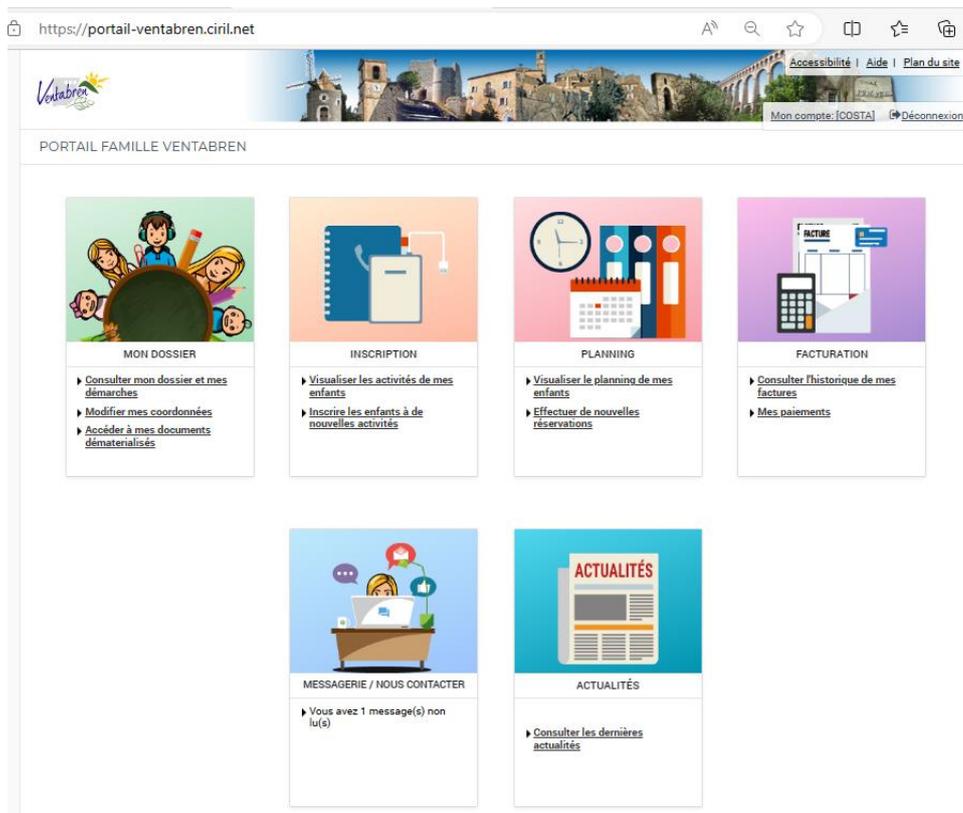
Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Activer l'ergonomie mobile

ENREGISTRER

Présentation de votre Portail Famille

Les différentes rubriques de votre dossier vous permettent de réaliser l'ensemble de vos démarches.



La rubrique « Mon dossier » vous permet de consulter vos informations personnelles : responsables légaux, enfants, scolarité suivie, coordonnées familiales. Vous pourrez compléter ou modifier certains renseignements. Pour toute autre demande, contactez le Service Enfance Jeunesse par la messagerie du Portail.

La rubrique « Inscription » vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations périscolaires et extrascolaires, en respectant l'ouverture des périodes d'inscription. Vous pourrez également consulter les inscriptions actuelles de vos enfants.

La rubrique « Planning » vous permet de modifier vos réservations sur les différents temps d'accueil péri et extrascolaires, et de visualiser le planning de vos enfants par mois, par quinzaine ou par semaine.

Les familles désirant imprimer l'emploi du temps de l'enfant peuvent faire une capture d'écran. Lorsque le fond du planning est grisé, cela signifie que la date n'est pas modifiable : soit hors délai, soit pour les Temps 2, les mercredis et vacances non-modifiables.

La rubrique « Facturation » vous permet de consulter vos factures historisées pendant 2 ans.

La rubrique « Messagerie » vous permet d'envoyer un message au Service Enfance Jeunesse, en ayant la possibilité de joindre un ou plusieurs documents (ex : justificatif...). Vous pourrez également consulter l'historique des messages reçus et envoyés.

La rubrique « Actualités » vous permet de consulter les messages publiés sur la page d'accueil du portail.

Vos inscriptions

⇒ **Périscolaire** : Deux étapes vous attendent pour chacun de vos enfants

1ère Etape / l'inscription :

- Onglet inscription :
 - « Inscrire les enfants à de nouvelles activités »
 - Activités : Péri-extrascolaire y compris cantine (pas d'autre choix)
 - Choisir l'enfant
 - Type d'activité : Périscolaire
 - « Inscrire »

[Attirez l'attention du lecteur avec une citation du document ou utilisez cet espace pour mettre en valeur un point clé. Pour placer cette zone de texte n'importe où sur la page, faites-la simplement glisser.]

ACCUEIL DOSSIER **INSCRIPTIONS** PLANNING FACTURATION

Voir toutes mes inscriptions [INSCRIPTIONS](#) > Voir toutes mes inscriptions

LES INSCRIPTIONS DE MES ENFANTS

Tous les enfants

Julia Nathan

DEMANDE D'INSCRIPTION

i Pour effectuer une nouvelle inscription, choisissez le type d'activité puis la personne.

Activité* : Péri-extrascolaire y compris cantine ▼

Personne* : Julia ▼

INSCRIRE

- Une semaine type apparaît : Cocher les cases correspondantes aux jours et prestations souhaitées.
ATTENTION, soyez sûr de vos choix car après enregistrement vous ne pourrez plus modifier cette semaine type, vous devrez modifier date par date sur les plannings.
Les familles n'ayant pas une organisation linéaire (ex. plannings variants) ou n'ayant pas de besoin dans un premier temps, peuvent également enregistrer une semaine type vide et ajouter ultérieurement des inscriptions sur les plannings (sauf T2).
- ENREGISTRER

SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Type d'Activité :

Périscolaire PEISSON

Activité* :

Mater Peisson du 1/09/22 au 7/07/23 du 01/09/2022 au 07/07/2023

Date d'entrée souhaitée :

1 Septembre 2022

Non modifiable pour cette activité

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
07:30 - 08:30	Accueil du matin (7h30/8h15) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	Accueil du matin (7h30/8h15) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	Accueil du matin (7h30/8h15) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	Accueil du matin (7h30/8h15) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>
11:30 - 13:30	Restauration Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	Restauration Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	Restauration Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	Restauration Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>
16:30 - 17:30	T1 (16h30/17h30) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	T1 (16h30/17h30) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	T1 (16h30/17h30) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	T1 (16h30/17h30) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>
16:30 - 18:00	T2(16h30/18h00) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	T2(16h30/18h00) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	T2(16h30/18h00) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	T2(16h30/18h00) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>
18:00 - 18:30	Accueil du soir (18h00/18h30) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	Accueil du soir (18h00/18h30) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	Accueil du soir (18h00/18h30) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>	Accueil du soir (18h00/18h30) Petite section - Moyenne section - Grande section <input type="checkbox"/>

 ENREGISTRER

Cette semaine type, après enregistrement, s'appliquera automatiquement sur tous les plannings de l'année.

2^{ème} Etape / La gestion des plannings :

- Onglet planning :
 - Visualiser le planning des enfants
 - Si modification nécessaire : touche « modifier »
 - Faire les suppressions ou ajouts
 - « Valider » + « Terminer les modifications » + Terminer »Si vous devez apporter des modifications sur plusieurs mois, il faut enregistrer celles-ci mois après mois, sinon seul le dernier mois modifié sera enregistré.

Pour changer de mois/quinzaine/semaine, utiliser les flèches.

Estéban : Mai 2024
Coût de la période : 109.40€

< > MENSUEL QUINZAINE SEMAINE

MODIFIER

MODIFICATION EN COURS

0 annulation en attente
0 réservation en attente

TERMINER LES MODIFICATIONS

FAMILLE ACTIVITÉS

Aurèle
Clémence
Estéban

Si le nombre limite d'inscriptions est atteint, vous serez informé que votre demande ne peut être prise en compte car le créneau est complet.

Vous avez la possibilité de modifier le planning de vos enfants (Accueil matin, Restauration, T1 et accueil du soir) au plus tard le mercredi minuit pour la semaine suivante (pas le T2).

Afin d'être sûr de votre inscription, n'hésitez pas à fermer et ré-ouvrir votre portail famille, pour rafraichir l'affichage, puis vérifiez que vos réservations ont bien été prises en compte.

⇒ **Mercredis** : Deux étapes vous attendent pour chacun de vos enfants.

1ère Etape, l'inscription :

Onglet inscriptions :

Activité : « péri-extrascolaire dont cantine » (pas d'autre choix)

Choisir l'enfant

Type d'activités : mercredis

▼ PÉRI-EXTRASCOLAIRE Y COMPRIS CANTINE 9 inscriptions/demandes

1 Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire d'inscription.

SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Type d'Activité :
Mercredi PEISSON 24/25

Activité* :
Mercredi sept/oct PEISSON du 02/09/2024 au 18/10/2024

Date d'entrée souhaitée :
2 - Septembre - 2024
Non modifiable pour cette activité

Montant	
Mercredi Sept/Oct PEISSON	24.00€

ENREGISTRER

2ème étape, sélection des dates et validation :

Dans l'onglet planning, cliquer sur « modifier »

Sélectionner les mercredis dont vous avez besoin.

« Valider » + « Terminer les modifications » + Terminer »

ACCUEIL DOSSIER INSCRIPTIONS **PLANNING** FACTURATION MESSAGERIE ACTUALITÉS

11 AVRIL 2024 Aujourd'hui

Péri-extrascolaire y compris cantine

11 AVRIL 2024 : Septembre 2024 < > MENSUEL QUINZAINE SEMAINE

Modifier

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu							
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30

Mercredi sept/oct PEISSON Cette activité est ouverte à partir du 02/09/2024

Mercredi Sept/Oct PEISSON

ACCUEIL DOSSIER INSCRIPTIONS **PLANNING** FACTURATION MESSAGERIE ACTUALITÉS

11 AVRIL 2024 Aujourd'hui

Péri-extrascolaire y compris cantine

11 AVRIL 2024 : Septembre 2024 < > MENSUEL QUINZAINE SEMAINE

Modifier

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu							
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30

Mercredi sept/oct PEISSON Cette activité est ouverte à partir du 02/09/2024

Mercredi Sept/Oct PEISSON

MODIFICATION EN COURS

0 annulation en attente

TERMINER LES MODIFICATIONS

← QUITTER MODIFICATION AVANCÉE VALIDER

FAMILLE ACTIVITÉS

Inscriptions :

- Mercredi sept/oct PEISSON

Suite page suivante

Validation des modifications

Afin d'enregistrer définitivement votre saisie, veuillez cliquer sur le bouton "Terminer".
Si vous cliquez sur "Tout supprimer", vos modifications seront effacées.

Récapitulatif de votre saisie

Date	Élément	Tarifification	Coût
04/09/2024	▲▲▲ - Mercredi sept/oct PEISSON - Mercredi Sept/Oct PEISSON	à l'unité	24.00€
11/09/2024	▲▲▲ - Mercredi sept/oct PEISSON - Mercredi Sept/Oct PEISSON	à l'unité	24.00€
18/09/2024	▲▲▲ - Mercredi sept/oct PEISSON - Mercredi Sept/Oct PEISSON	à l'unité	24.00€
25/09/2024	▲▲▲ - Mercredi sept/oct PEISSON - Mercredi Sept/Oct PEISSON	à l'unité	24.00€
02/10/2024	▲▲▲ - Mercredi sept/oct PEISSON - Mercredi Sept/Oct PEISSON	à l'unité	24.00€
09/10/2024	▲▲▲ - Mercredi sept/oct PEISSON - Mercredi Sept/Oct PEISSON	à l'unité	24.00€
16/10/2024	▲▲▲ - Mercredi sept/oct PEISSON - Mercredi Sept/Oct PEISSON	à l'unité	24.00€
			Total de vos modifications à l'unité : 168.00€

TOUT SUPPRIMER

← RETOUR

TERMINER

Afin d'être sûr de votre inscription, n'hésitez pas à fermer et ré-ouvrir votre portail famille, pour rafraîchir l'affichage, puis vérifiez que vos réservations ont bien été prises en compte.

⇒ [Vacances](#)

Onglet inscriptions :

Activité : « péri-extrascolaire dont cantine » (pas d'autre choix)

Choisir l'enfant

Type d'activités : vacances scolaires

Sélectionner le forfait souhaité

Cocher les jours souhaités

Enregistrer

DEMANDE D'INSCRIPTION

 Pour effectuer une nouvelle inscription, choisissez le type d'activité puis la personne.

Activité* :

Péri-extrascolaire y compris cantine ▼

Personne* :

Mandine ▼

INSCRIRE

✓ PÉRI-EXTRASCOLAIRE Y COMPRIS CANTINE

Pas d'inscriptions, pas de demandes

 Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire d'inscription.

SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Type d'Activité :

Vacances scolaires D'ORMESSON ▼

Activité* :

Avril d'Orm 3j du 22/04 au 26/04 du 22/04/2024 au 26/04/2024 ▼

Date d'entrée souhaitée :

22 ▼ Avril ▼ 2024 ▼

Non modifiable pour cette activité

Planning hebdomadaire :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Montant

Avril d'Orm 3j du 22/04 au 26/04

70.00€

 ENREGISTRER

Lorsque la demande a été enregistrée, un message est envoyé au service concerné qui validera, ou pas, la demande d'inscription, en fonction de la capacité d'accueil.

Crèche « Les Farfadets »



Présentation

La Crèche « Les Farfadets » ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Nous accueillons les petits Ventabrennais de 2.5 mois à 4 ans.

Elle dispose d'un agrément pour accueillir 60 enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 50 enfants le mercredi, répartis en quatre sections : 2 sections bébés, 1 section « moyen » et une section « grand ».

L'équipe est formée de la Directrice (infirmière puéricultrice), une directrice adjointe (EJE), une infirmière, une éducatrice de jeunes enfants, 7 auxiliaires de puériculture, 9 Animatrices Petite Enfance, 2 agents d'entretien, un agent de restauration et une secrétaire comptable.

Inscriptions

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site internet : www.aape.free.fr, et auprès de la Directrice, Mme Sandrine BERARD.

Activités

Cette année, nous continuons bien sûr, d'accompagner les enfants en signant au maximum ce que nous verbalisons.

La mise en place des coins « Montessori » améliore significativement l'individualité dans le groupe, les enfants en ont appris les règles et les respectent.

La créativité de chaque membre de l'équipe est mobilisée chaque jour dans les différents ateliers et projets des sections.

Les enfants bénéficient également d'intervenant extérieur : collage avec Jean-Michel et lecture avec Marie.

Julie, la psychologue de la crèche assure tout au long de l'année le soutien à la parentalité et l'observation des enfants et de nos pratiques professionnelles.

Nous disposons d'une salle sensorielle, « une bulle » hors du temps pour les enfants, propices au bien-être, à la détente, à l'exploration et à l'expérimentation sensorielle, qui privilégie la relation et les échanges.

Accompagner ces enfants est une passion, ils nous étonnent et nous surprennent au quotidien !

Contact

Association pour l'Aide à la Petite Enfance de Ventabren - Multi-Accueil Les Farfadets

36 Cours des Trèfles Blancs – Quartier de l'Héritière- 13 122 Ventabren

Tél : 04 42 28 78 25

Assistante maternelle : un mode d'accueil familial, une profession à découvrir !



Actuellement, la commune compte 20 assistantes maternelles agréées pouvant accueillir 74 enfants de 0 à 6 ans. Certaines d'entre elles adhèrent à l'Association « Les Diablotins de Ventabren » et l'Association « La Compagnie des tout petits » gère la Maison d'Assistants Maternelles (MAM).

Relais Petite Enfance (ex : Relais Assistantes Maternelles)

La commune de Ventabren a adhéré au Relais Petite Enfance d'Aix-en-Provence (ex : RAM) au mois de janvier 2015.

Cette adhésion permet aux familles d'obtenir des informations sur ce mode de garde, demander la liste des assistantes maternelles déclarées disponibles et de bénéficier d'une aide dans leurs démarches administratives, en leur qualité d'employeur. Le RPE participe au Forum Petite Enfance organisé par la commune.

Les assistantes maternelles de la commune peuvent bénéficier de rencontres, d'échanges, de renseignements pratiques et aussi d'un lieu d'accueil pour des activités de groupe. Le RPE enregistre également les disponibilités déclarées par les assistantes maternelles pour faciliter les recherches des parents.

Le Relais Petite Enfance effectue 3 permanences sur le territoire communal, au Centre de loisirs « La Marelle », à raison de trois demi-journées par mois :

- Deux demi-journées d'animation assurées par une des éducatrices de jeunes enfants, réservées aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent,
- Une demi-journée de permanence d'information pour les parents, les assistantes maternelles et les candidates à la profession peuvent obtenir tout renseignement relatif à ce mode d'accueil.

Les dates et horaires des permanences sont consultables sur le site internet de la commune.

Le RPE vous accueille également sur rendez-vous à Aix, en dehors des permanences sur site et vous renseigne par téléphone ou par courriel du lundi au vendredi (samedi selon RDV).

Contact

Relais Petite Enfance

50 Place du Château de l'Horloge – 13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 95 14 98 – Mail : relaisassistante.maternelle@wanadoo.fr

Site : www.relais-assmat.fr

Micro crèche « Les poulbots »



Présentation

La micro – crèche est un lieu idéal pour préparer votre enfant à interagir avec les autres et prendre confiance en lui.

Chaque enfant est différent, a son propre fonctionnement. Nos équipes veillent en fonction de ses spécificités à lui donner tous les éléments pour qu'il comprenne le monde et ses règles petit à petit, se pose et s'exprime.

Vous recherchez une place en crèche pour toute l'année, vous recherchez une place en crèche temporaire ou pour seulement 1 ou 2 jours par semaine ? Quelle que soit votre situation, nous pouvons vous accompagner et répondre à vos besoins.

Nos valeurs

- Développer des liens sociaux et la solidarité des enfants,
- Promouvoir l'autonomie,

Activités

Des activités adaptées sont proposées permettant à l'enfant de développer sa motricité, sa créativité et sa curiosité :

- Les jeux libres pour développer l'imagination de l'enfant et son autonomie (coin poupées, coin cuisine, coin garage, coin lecture, dînette),
- Des activités plus dirigées, adaptées à leur âge pour leur donner envie de découverte (décoration de la micro-crèche...),
- Des activités manuelles (pâte à sel, collage, coloriage, peinture, découpage, pâtisserie)
- Des jeux éducatifs, d'éveil sensoriel, puzzles, cubes, ...
- Des intervenants extérieurs animent des ateliers musique et BB gym

L'encadrement

Les équipes sont constituées d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et de deux CAP petit enfance. Tout le personnel est titulaire d'un diplôme d'état avec au moins un an d'expérience.

Contact

Micro-crèche « Les Poulbots 1 »
24 Avenue Charles de Gaulle
13122 Ventabren
Tél : 04 42 92 61 20
contact.v@creche-lespoulbots.com

Micro-crèche « Les Poulbots 2 »
5507 Route de Berre
13122 Ventabren
Tél : 04 42 22 28 99
contact-v2@creche-lespoulbots.com

Site Web: www.creche-lespoulbots.com

Gift School



Environnement Bilingue – Pédagogies Innovantes – Eco-Citoyenneté

Créée en 2019, la Gift School est une **école privée maternelle et primaire** qui se situe à Ventabren.

L'environnement d'apprentissage de la Gift School, **bilingue et immersif**, permet aux enfants de passer deux jours par semaine dans chacune des deux langues d'enseignement, l'anglais et le français. **Le programme** de la Gift School suit celui de l'Education Nationale tout en y apportant **innovation** et souplesse. Le **pilier de nos valeurs** est **l'éco-citoyenneté**, ce principe directeur et fondamental qui guide et influence toutes les pratiques et décisions au sein de l'école.

A la Gift School, nous diversifions les approches pédagogiques pour être au plus près du **fonctionnement cognitif** de l'enfant. En **maternelle**, c'est la **pédagogie Montessori** qui est privilégiée pour favoriser l'autonomie et la découverte sensorielle. Tandis que dans **les classes élémentaires**, nous adoptons principalement la **pédagogie Freinet** qui valorise le travail coopératif et le sens des responsabilités, aussi bien envers les autres qu'envers soi-même. Le projet éducatif de la Gift School s'adapte aux enfants pour leur permettre de se construire dans un **environnement positif et bienveillant** dans lequel ils sont libres **d'apprendre à leur rythme**.

Nous croyons au potentiel de chaque enfant pour apporter au monde de demain les solutions qu'il requiert. Ce qui nous passionne, c'est le développement du **SAVOIR-ETRE de l'enfant** – la **curiosité**, la **créativité**, le **sens critique**, **l'empathie**, la **connaissance de soi** et de ses **émotions**, entre autres compétences.

La Gift School accueille les enfants de 3 à 10 ans, quatre jours par semaine, entre 8h et 18h30.

Gift Wednesdays and Holiday Camps

Tous les mercredis et les premières semaines des vacances scolaires, l'école accueille aussi des enfants externes de l'école, âgés de 3 à 10 ans, pour un programme d'apprentissage ludique de l'anglais.

Le programme des « **Gift Wednesdays** » propose un apprentissage de la langue anglaise par immersion, autour de projets, et en petits groupes de 10 enfants maximum, tout au long de l'année scolaire. Des **stages bilingues** sont proposés toutes les premières semaines des vacances scolaires (sauf Noël), et chaque été le « **Summer Camp** » de la Gift School est organisé pendant le mois de juillet.

Contact Us

Gift School – 110 chemin de Peyres – 13122 Ventabren
communications.giftschool@gmail.com - 07 67 55 26 44

Contacts utiles

Mairie de Ventabren

17, Grand Rue – 13122 VENTABREN

04.42.28.80.14

Site internet : www.ventabren.fr

○ **Le service Enfance jeunesse**

direction.eje@mairie-ventabren.fr

En cas d'urgence : 06.89.81.81.83

➤ **Pôle Enfance-Jeunesse**

66 Cours des trèfles blancs – Entre la crèche et l'école maternelle d'Ormesson

13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.16.00

enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr

➤ **Portail famille**

[Ventabren.fr/portail famille](http://Ventabren.fr/portail_famille)

ou

<https://portail-ventabren.ciril.net>

➤ **Centre de loisirs « La Marelle »**

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.88.63

Email : cdl.peisson@mairie-ventabren.fr

➤ **Centre de loisirs « Les copains d'abord »**

126 Cours des trèfles blancs – Quartier de l'Héritière - 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.15.55

Email : .cdl.dormesson@mairie-ventabren.fr

○ **Restauration scolaire**

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.87.10

Ecole Maternelle Edouard Peisson

Ancien Chemin d'Aix Bas - Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.95.77

Direction : Mme Gaelle BALLMAJO

Email : ce.0132531f@ac-aix-marseille.fr

Ecole Élémentaire Crémade

Ancien Chemin d'Aix Bas - Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.70.43

Direction : Mr Dominique GIRAUD-CLAUDE

Email : ce.0131182p@ac-aix-marseille.fr

Ecole Maternelle Jean d'Ormesson

92 Cours des trèfles blancs – Quartier de l'Héritière - 13122 VENTABREN

Tél : non connu au moment de la parution

Direction : Mme Nathalie FERREIRA

Email : non connu au moment de la parution

Ecole Élémentaire Jean d'Ormesson

126 Cours des trèfles blancs – Quartier de l'Héritière - 13122 VENTABREN

Tél : non connu au moment de la parution

Direction : Mme Audrey DE ROSA

Email : non connu au moment de la parution



**CONSEIL
GENERAL**
BOUCHES-DU-RHÔNE



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
des Bouches
du Rhône

Ce fascicule est édité par :

Mairie de Ventabren

17 Grand' Rue

13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.80.14

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.